

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 11 août 2017 – 20h30

Présents : MM. MANUBY Didier, MEGE Isabelle, COURTADON Hélène, LOBJOIS Corine, GARRACHON Annie, CHAPTARD Michel, MEUNIER Thierry, FERREIRA Raquel, EMPSON Valérie, BARBARIN Jérôme, ROSSIGNOL Alexis, LONCHAMBON Jacqueline, ALVES Laurence.

Absents : MM ANTUNES Fernand. (pouvoir à Isabelle MEGE), MAZERON Laurent (pouvoir à Didier MANUBY), DE JESUS José, BOUCETTA Mounia, ESTIER Pascal, BERTHIER Yannick.

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du Code Pratique des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil Municipal. Mme Isabelle MEGE, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

M. Le Maire rappelle l'ordre du jour de la présente séance :

- DEMANDE SUBVENTION CONTRAT RURALITE
- TRAVAUX STADE
- QUESTIONS DIVERSES

\*\*\*\*\*

### DEMANDES DE SUBVENTIONS CONTRAT RURALITE :

La Communauté de Combrailles Sioule et Morge a demandé aux communes de délibérer pour les demandes de subventions au titre du Contrat de ruralité 2017, déposées par son intermédiaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, avec 13 voix pour et 2 abstentions : Mmes Jacqueline Lonchambon et Laurence Alves ne participent pas au vote, décide d'autoriser Monsieur le Maire à compléter les demandes de subvention concernant les travaux suivants :

Travaux d'aménagement du stade municipal : Projet de travaux d'aménagement de la salle du stade municipal pour installer un WC et un local de rangement.

Le financement prévisionnel s'établit comme suit :

Montant total des travaux € HT	188 490,69
Subvention DETR	56 547,20
Contrat de ruralité	10 148,85
Subvention parlementaire	20 000,00
F I C	41 970 ,00
Fonds propres	59 824 ,64

Travaux école maternelle : Réfection de l'école maternelle, toiture en raison d'infiltrations importantes, barrières de sécurité pour la mise en œuvre du plan VIGIPRATE, mises aux normes électriques et informatiques, menuiseries extérieures, chaudière à remplacer...

Le financement prévisionnel s'établit comme suit :

Montant total des travaux € HT	82 350.07
Subvention Conseil Régional 30 %	24 705.02
Subvention DETR 30%	24 705.02
Subvention parlementaire	10 000.00
Contrat de ruralité (8%)	6 470,03
Fonds propres	16 470,00

Travaux d'accessibilité : Mise en accessibilité de la Mairie, la Maison des Jeunes et le cimetière du bourg.

Le financement prévisionnel s'établit comme suit :

DETR (30%)	9 360 €
FIC (19%)	5 928 €
Contrat de ruralité (6 %)	1 872 €
Fonds propres	14 040 €
Total HT	31 200 €

### TRAVAUX STADE :

Travaux rénovation stade et annexes, avenants lots : 00 – 03 - 06 – 07

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il est nécessaire dans le cadre de la rénovation et l'aménagement du stade municipal de réaliser des travaux supplémentaires pour les lots : 00 – 03 – 06 et 07.

Il soumet les avenants suivants :

N° lot – Nom entreprise	Montant marché initial	Montant avenant	Nouveau montant
Lot 00 – Ent. COUDERT	40 902,20 € HT	2 631,50 € HT	<b>43 533,70 € HT</b>
Lot 03 – Ent. SABATTERY	9 414,05 € HT	160,00 € HT	<b>9 574,05 € HT</b>
Lot 06 – Ent. DURANQUET	16 000,00 € HT	1 638,10 € HT	<b>17 638,10 € HT</b>
Lot 07 – Ent. MAGNE	27 891,06 € HT	872,90 € HT	<b>28 763,96 € HT</b>

Le Conseil Municipal, après l'exposé de Monsieur le Maire, et en avoir délibéré avec 13 voix pour et 2 abstentions : Mmes J LONCHAMBON et L. ALVES ne participent pas au vote, décide d'approuver les avenants à intervenir et d'autoriser Monsieur le Maire à signer les avenants et toutes les pièces s'y rapportant.

### Travaux rénovation stade et annexes, lot 5 « carrelage » :

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que l'entreprise retenue pour le lot « carrelage » des travaux de rénovation et d'aménagement du stade, s'est désistée.

Un nouvel appel d'offres a donc été lancé avec remise des offres le 07 août à 12 h.

La commission d'Appel d'Offres s'est réunie le jeudi 10 août et a ouvert l'unique enveloppe de soumission : Entreprise MAZET pour un montant H.T de 12 365.40 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, avec 13 voix pour et 2 abstentions : Mmes J. LONCHAMBON et L. ALVES ne participent pas au vote, décide de valider la proposition de la Commission d'Appel d'Offres et d'autoriser le Maire à signer le marché à intervenir avec l'entreprise MAZET pour un montant de 12 365.40 € HT soit 14 838,48€ T.T.C. et à effectuer les démarches nécessaires à la réalisation de ces travaux.

### QUESTIONS DIVERSES :

Deux décès sont intervenus dans la famille des membres du personnel.

Une animation Bal traditionnel dans le cadre du Festival Bach en Combrailles est assurée le 11 août sur la Place du Foyer rural.

\*\*\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H30.